



FORMATION SUR MESURE

Plan de formation

0,7 UEC

Accompagnement et compréhension des méthodes et des principes holistiques de formation auprès des jeunes des Premières Nations

Description

La formation vise à approfondir les connaissances des apprenants en leur offrant l'occasion de développer leurs connaissances sur des méthodes d'enseignement propices à la réussite des jeunes des Premières Nations.

Objectifs

Au terme de la formation, les participants seront en mesure de mieux comprendre et vivre certains principes d'un enseignement qui utilise une approche holistique de formation avec l'équipe d'encadrement.

Contenu

Partie 1

- Introduction et mise en contexte
- Saisir le cadre global d'une culture des Premières Nations et quelques grands principes de formation avec les différences culturelles
- Éléments de la journée abordés
 - Le contexte
 - Un principe : le lien. Un concept : l'adduction
 - Partir du connu quand c'est notre inconnu
 - Quelques modèles holistiques
 - La notion de « réussite »
 - Le rôle du cercle
 - Holisme et complexité : Ce qui est simple est compliqué, ce qui est compliqué est simple
 - Facteurs motivant la réussite

Partie 2

- Lecture d'un programme de formation s'adressant à des jeunes des Premières Nations
- Questions à l'équipe de formation et participation éventuelle à une classe ou à plusieurs
- Principaux défis à relever selon l'équipe d'enseignement
- Commentaires écrits au niveau du programme de formation et présentation à l'équipe
- Réécriture si nécessaire du programme de formation

Clientèle visée

- Personnel d'encadrement et personnel enseignant



Note

Attestation de participation

Pour chaque formation suivie, une attestation correspondant au nombre d'heures de participation sera émise par le Centre du savoir sur mesure de l'Université du Québec à Chicoutimi à chacun des apprenants.

Une (1) unité d'éducation continue (UEC) est attribuée pour dix (10) heures de participation à une activité d'éducation continue. Un seuil minimal de 80 % du nombre d'heures de participation par activité concernée doit être suivi pour recevoir une attestation de participation.

Contrôle des présences

Les activités sont offertes de telle façon que le CESAM contrôle la présence physique continue de chaque participant, tout au long de l'activité.